

**Assemblée Générale du mardi 24 mai 2016**  
**RAPPORT FINANCIER ANNÉE 2015**

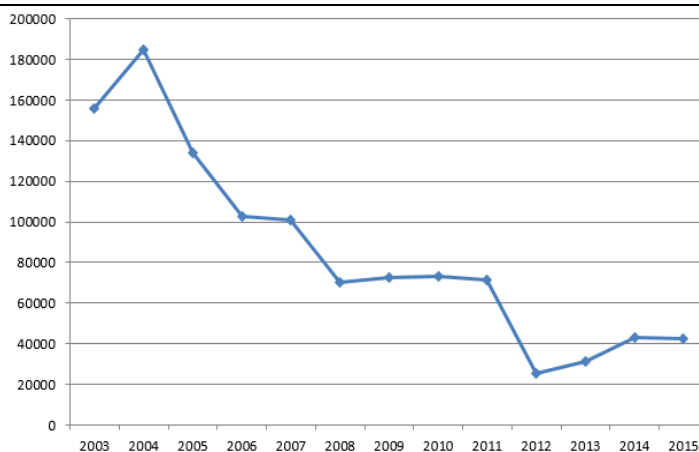
Les comptes ont été établis par notre expert-comptable Monsieur Pascal DELMON.

Suite à la décision prise à l'AG du 17 juin 2013. Il n'y a pas eu, comme pour les comptes de 2013 et 2014, de vérification effectuée par un Commissaire aux comptes.

Les comptes sont à la disposition des participants à l'assemblée et on se limite ici à quelques points essentiels :

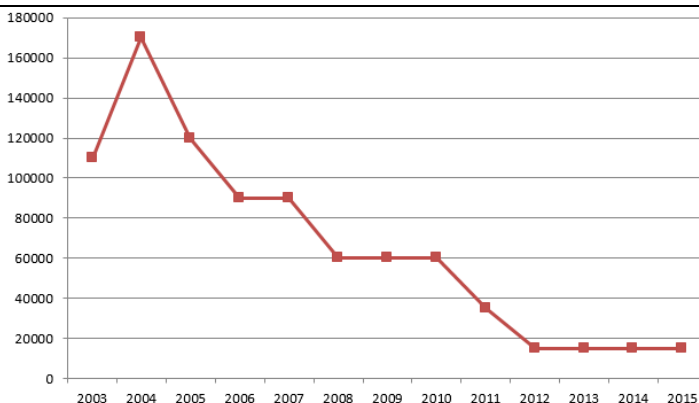
### Produits d'ASCO-TP

- Les produits (cotisations, dotation FNTF, pilotage Pack Ressources LGV) se sont élevés à 42 336 € contre 43 122 € en 2014, 31 408 € en 2013, 25 539 € en 2012 et 71 715 € en 2011.
- Il convient de noter que le pilotage du Pack Ressources LGV a occasionné en 2015 une rentrée supplémentaire de 13 800 € (compris dans les 42 336 €) contre 13 000 € en 2014.
- Les produits concernant le Pack Ressources LGV ne figurent pas ici.



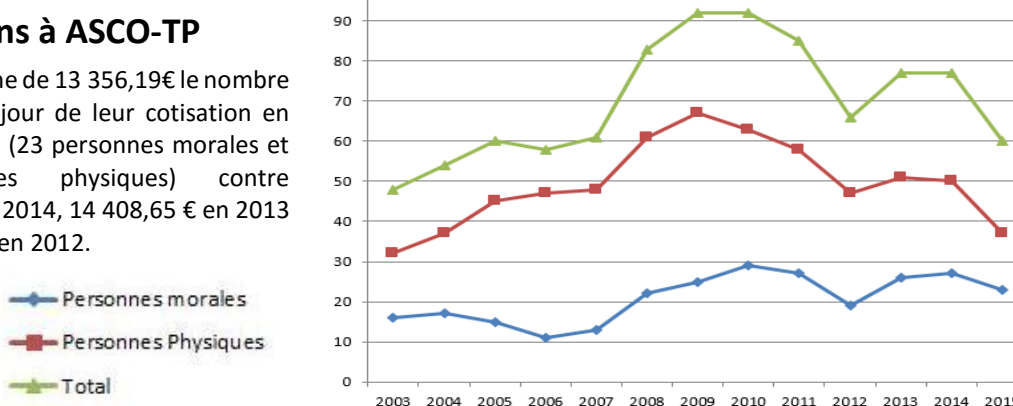
### Contribution de la FNTF

- La contribution de la FNTF est de 15 000 € depuis 2012.



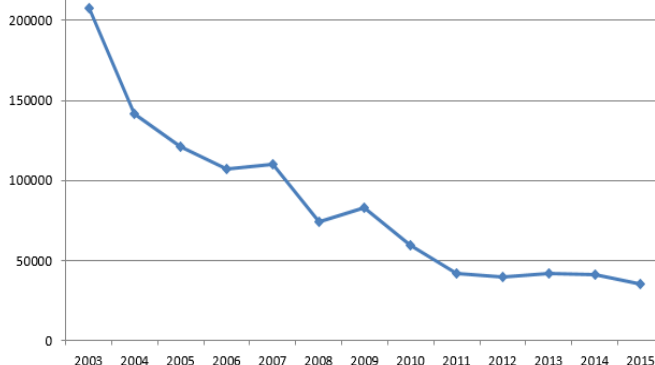
### Adhésions à ASCO-TP

- Pour une somme de 13 356,19€ le nombre d'adhérents à jour de leur cotisation en 2015 est de 60 (23 personnes morales et 37 personnes physiques) contre 15 122,46 € en 2014, 14 408,65 € en 2013 et 12 060,11 € en 2012.



### Charges d'exploitation d'ASCO-TP

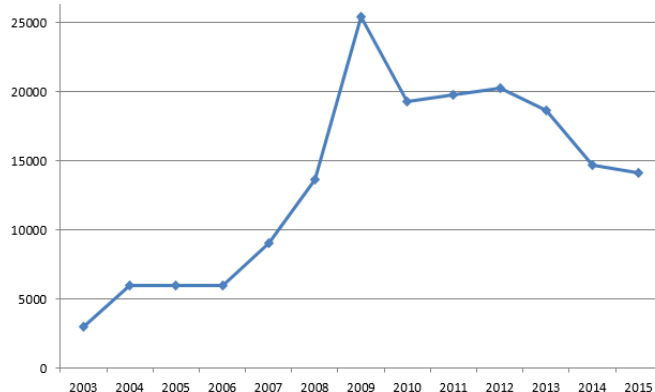
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 35 233 € contre 41 162 € en 2014, 41 725 € en 2013, 39 422 € en 2012 et 42 225 € en 2011. Ces valeurs ne tiennent pas compte du projet « Pack Ressources LGV » dont ASCO-TP est le porteur.
- Pour faire face à la conjoncture, la réduction drastique des dépenses a été maintenue en 2014 et 2015.



### Les principaux postes de dépense sont les suivants :

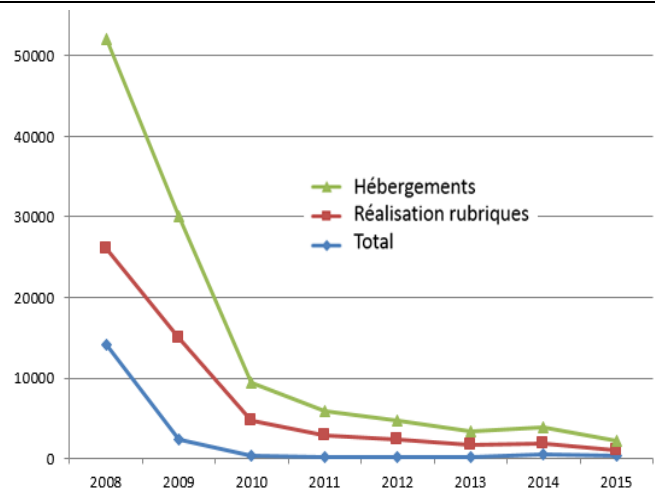
#### Location et charges immobilières

- La location et les charges immobilières se sont élevées à 14 137 € contre 14 700 € en 2014, 18 617 € en 2013, 20 244 € en 2012 et 19 748 € en 2011.
- La diminution de la location et des charges immobilière est due à la permutation des bureaux avec l'AFGC en juillet 2013.



#### Coûts Internet

- Le coût d'internet s'est élevé à 1 064 € (hébergement 337 €, réalisation des rubriques 727 €) contre 1 899 € en 2014 (hébergement 444 €, réalisation des rubriques 1 455 €), 1 675 € en 2013 (hébergement 220 €, réalisation des rubriques 1 455 €) contre 2 392 € en 2012 (hébergement 263 €, réalisation des rubriques 2 129 €) et 2 922 € (hébergement 120 €, réalisation des rubriques 2 802 €) en 2011
- Le MEDDE héberge toujours gratuitement le site de l'association. Parallèlement, des espaces à coûts réduits servent d'hébergement à quelques outils et à des espaces de téléchargements. Un nouvel espace est dédié au Pack ressources LGV. Un espace internet a été ouvert pour l'UAFGC qui en a remboursé le coût.



- Les honoraires se sont élevés à 2 520 € contre 2 280 en 2014, 2 720 € en 2013, 4 635 € en 2012 et 4 581 € en 2011. Le commissaire aux comptes n'intervient plus depuis l'exercice 2013.
- Une lettre papier n°28 de 10 pages et datée de décembre 2015 (livrée en février 2016) a été réalisée pour un montant de 2 002 € (y compris les envois et 100 exemplaires d'un encart recto-verso consacré au Pack Ressources LGV). La lettre papier n°27 de 8 pages avait été réalisée en 2014 pour un montant de 1 370 € (y compris les envois). La lettre n°26 avait été réalisée pour 3 276 € (y compris les envois) et la lettre n°25 pour 3 210 €. Pour les lettres n°28 et n°27, le nombre de tirage a été réduit à 300 exemplaires contre 1200 les années précédentes.
- Les frais de déplacements et de représentations se sont élevés à 1 522 € contre 1 469 € en 2014, 1 731 € en 2013, 1 354 € en 2012 et 2 886 € en 2011. Pour certaines années précédentes, des déplacements étaient pris en charge par la profession).
- Les Indemnités et les cotisations AGESEA se sont élevées à 10 741 € contre 11 044 € en 2014, 4 164 € en 2013, 4 232 € en 2012 et 4 297 € en 2011.

- Le résultat de l'exercice 2015 est positif de 10 205 € contre un résultat positif de 5 137 € en 2014, un résultat positif de 8 712 € en 2013, un résultat négatif en 2012 de - 12 139 €, Le résultat positif est principalement dû à une ressource supplémentaire de 13 800 € pour la gestion du projet Pack Ressources LGV (13 000 € en 2014).
- Il est important de rappeler que les résultats ci-dessus ne prennent pas en compte l'exercice concernant le projet « Pack Ressources LGV » qui est traité à part. En effet toutes les subventions reçues pour ce projet sont obligatoirement utilisées pour celui-ci. Ce projet s'étale sur 4 ans. Au cours de l'exercice 2015, AscoTP a encaissé 109 283 € de subvention et dépensé 184 607 €. Le reste des fonds dédiés au projet sont de 206 640 € en fin d'exercice 2015. Il reste encore à recevoir 20 000 € dans le cadre des subventions déjà accordées. En 2016, COSEA devrait apporter 150 000 € et le CCCA-BTP 50 000 €. Un tableau ci-dessous présente différents chiffres financiers du projet depuis 2012

## Projet « Pack ressources : construction d'une LGV »

	Année 2012	Année 2013	Année 2014	Année 2015	Total
Subvention MEN	150 000,00 €		150 000,00 €		300 000,00 €
Subvention Fondation BTP PLUS			140 000,00 €	74 883,00 €	214 883,00 €
Subvention EFB		5 000,00 €		10 000,00 €	15 000,00 €
Subvention Fédération SCOP BTP		3 000,00 €			3 000,00 €
Subvention FNTP et AGFASTP			20 000,00 €	20 000,00 €	40 000,00 €
Subvention ASCO-TP			5 000,00 €		5 000,00 €
Prix innovation Vinci 2015				4 400,00 €	4 400,00 €
<b>Total =</b>	<b>150 000,00 €</b>	<b>8 000,00 €</b>	<b>315 000,00 €</b>	<b>109 283,00 €</b>	<b>582 283,00 €</b>
Prestataires (jeux sérieux, anim..)			-123 708,00 €	-149 732,94 €	-273 440,94 €
Assistance AMO			-11 971,32 €	-10 800,00 €	-22 771,32 €
Logistique (déplacements...)	-3 789,86 €	-9 609,84 €	-13 478,92 €	-10 274,26 €	-37 152,88 €
Droits d'auteurs (enseignants)			-15 177,50 €		-15 177,50 €
ASCO-TP (porteur du projet)			-13 000,00 €	-13 800,00 €	-26 800,00 €
<b>Total =</b>	<b>-3 789,86 €</b>	<b>-9 609,84 €</b>	<b>-177 335,74 €</b>	<b>-184 607,20 €</b>	<b>-375 342,64 €</b>

**Au 31/12/2015 : Reste en fonds dédiés = 206 940,36 €**

## Tableau récapitulatif

# Budget 2015

<b>ASCO-TP : Compte de résultat 2015 avec rappel 2014</b>		
<b>ASCO-TP (hors action LGV)</b>	<b>Année 2015</b>	<b>Année 2014</b>
Produits d'exploitation	42 336	43 122
Produits exceptionnels		200
Charges d'exploitation	35 233	41 162
Charges impôts	749	648
Résultat d'exploitation	6 354	1 512
Résultat financier	3 851	3 624
Résultat de l'exercice	10 205	5 137

<b>ASCO-TP : Bilan simplifié</b>		
<b>ASCO-TP (hors action LGV)</b>	<b>Au 31-12 2015</b>	<b>Au 31-12 2014</b>
<b>ACTIF</b>		
Immobilisation	3 911	3 950
Créances		
Charges constatées d'avance	702	1 005
Placement et disponibilités	226 982	225 193
<b>Total</b>	<b>231 595</b>	<b>230 148</b>
<b>PASSIF</b>		
Fond propres ASCO-TP	210 021	199 817
Provision		
Dettes Fournisseurs	21 574	30 331
Produits constatés d'avance		
<b>Total</b>	<b>231 595</b>	<b>230 148</b>

<b>Action « Pack Ressources LGV »</b>			
<b>Projet de 2012 à 2017</b>	<b>Année 2015</b>	<b>Année 2014</b>	<b>Année 2013</b>
Subventions reçues	109 283	315 000	8 000
Report Fonds dédiés (année antérieure)	282 265	144 600	146 210
Charges d'exploitation	184 608	177 336	9 610
Reste en fonds dédiés	206 940	282 265	144 600